

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

ÉFAI – 990820 – MDE 15/75/99

Action complémentaire sur l'EXTRA 142/99 (MDE 15/50/99 du 11 octobre 1999)

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

CRAINTES DE TORTURE / PRÉOCCUPATIONS D'ORDRE JURIDIQUE Nouvelle préoccupation : PRÉOCCUPATIONS D'ORDRE MÉDICAL

ISRAËL ET SUD DU LIBAN	Mariam Sobeiti (f), 49 ans]
	Ibrahim Fadlallah, 60 ans]
	Ali Khalil Khanafer, 24 ans]
	Bilal Mahmud Jaafar, 17 ans	libérés
	Ghunwa Mahmud Jaafar (f), 21 ans]
	Hussein Mahmud Samhat, 65 ans (nouvelle orthographe)]
]
	Hussein Ahmad Samhat, 39 ans	
	Najwa Ahmad Samhat, 36 ans, son épouse	
	Ahmad Hussein Samhat, leur fils âgé de 15 ans	

Londres, le 27 octobre 1999

Mariam Sobeiti, Ibrahim Fadlallah, Ali Khalil Khanafer, Bilal Mahmud Jaafar, Ghunwa Mahmud Jaafar et Hussein Mahmud Samhat ont été libérés et ne se trouvent plus au centre de détention de Khiam. Bilal Mahmud Jaafar, qui a été libéré le 22 octobre 1999, aurait été torturé et serait en mauvaise santé.

Amnesty International est très préoccupée par l'état de santé de Najwa Ahmad Samhat, qui est enceinte et aurait été conduite à l'hôpital le 27 octobre en raison d'une grave hémorragie. Elle aurait été emmenée à l'hôpital de Marj al Ayun, situé dans une région du sud du Liban occupée par Israël.

Les neuf personnes nommées ci-dessus auraient été arrêtées le 7 octobre 1999 dans la région du Liban occupée par l'Armée du Liban-Sud (ALS), avant d'être conduites au centre de détention de Khiam.

Le 17 octobre 1999, Fatima Jaafar, sœur de Bilal Mahmud Jaafar âgée de seize ans, a été détenue toute la nuit au centre de détention n°17 de l'ALS. Il semble qu'elle ait été frappée à la tête et qu'elle ait perdu connaissance pendant l'interrogatoire. Atteinte de plusieurs fractures à la tête et de perte de mémoire, elle a été conduite le lendemain à l'hôpital Shaib à Sidon. Ces faits ont eu un grand retentissement dans les médias. Le 25 octobre, l'ALS aurait également arrêté ses parents, qui auraient été eux aussi détenus toute la nuit.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Situé dans le sud du Liban occupé par Israël, Khiam est le principal centre de détention et d'interrogatoire de l'Armée du Liban-Sud (ALS). Environ 150 personnes y seraient actuellement incarcérées. Plusieurs sont détenues sans inculpation ni jugement depuis de nombreuses années – quatorze ans dans certains cas.

Le 28 octobre, les nombreux membres et groupes d'Amnesty International qui ont pris part à la campagne menée en faveur des détenus de Khiam vont participer à des activités pour faire connaître leur combat contre le maintien en détention sans inculpation ni jugement des prisonniers du centre de détention de Khiam.

ACTION RECOMMANDÉE : télégramme / aérogramme / lettre par avion / fax (en anglais, en hébreu, en arabe, en français ou dans votre propre langue) :

- Dites-vous préoccupé par la santé de Najwa Ahmad Samhat, qui est enceinte et a dû être conduite le 27 octobre à l'hôpital de Marj al Ayun dans le sud du Liban à la suite de la détérioration de son état de santé ;
- cherchez à obtenir l'assurance que cette femme reçoit tous les soins médicaux dont elle a besoin ;
- demandez également que Hussein Ahmad Samhat, sa femme Najwa Ahmad Samhat et leur fils Ahmad Hussein Samhat ne soient ni torturés ni soumis à d'autres formes de mauvais traitements durant leur détention ;
- exhortez les autorités à libérer immédiatement, à moins qu'ils ne soient inculpés d'infractions prévues par la loi et jugés dans le respect des normes internationales d'équité, tous les prisonniers détenus à Khiam sans inculpation ni jugement ;
- rappelez aux autorités qu'elles se doivent de respecter la Convention relative aux droits de l'enfant en ce qui concerne Ahmad Hussein Samhat, âgé de 15 ans ;
- demandez qu'une enquête indépendante et impartiale soit immédiatement menée sur les allégations selon lesquelles le 17 octobre, Fatima Jaafar, âgée de seize ans, a été détenue toute la nuit par l'Armée du Liban-sud et blessée à la tête pendant les interrogatoires ;
- insistez pour que toute personne dont des éléments prouvent qu'elle a torturé ou maltraité la jeune fille, soit déférée à la justice et jugée de manière équitable.

APPELS À :

Premier ministre et ministre de la Défense :

Ehud Barak

Prime Minister and Minister of Defence

Office of the Prime Minister

3 Kaplan Street, Hakiryia

Jerusalem 91007, Israël

Fax : 972 2 566 4838 / 972 3 691 7915

Télégrammes : Prime Minister, Jerusalem, Israël

Formule d'appel : *Dear Prime Minister,* / Monsieur le Premier ministre,

Avocat général militaire :

Brigadier General Uri Shoham

Judge Advocate General

6 David Elazar Street

Hakiryia

Tel Aviv, Israël

Fax : 972 3 569 4370

Télégrammes : Judge Advocate General, Tel Aviv, Israël

Formule d'appel : *Dear Brigadier General,* / Mon Général, (si vous êtes un homme) **ou** Général, (si vous êtes une femme)

Général de l'Armée du Liban-Sud :

General Antoine Lahad

South Lebanon Army

c/o Lieutenant-General Shaul Mufaz

Chief of General Staff

7'A' Street, Hakiryia

Tel Aviv, Israël

Fax : 972 3 691 6940 (précisez : c/o Lieutenant-General Shaul Mufaz, Chief of General Staff)

Télégrammes : General Lahad, c/o Chief General Staff, Tel Aviv, Israël

Formule d'appel : *Dear General,* / Mon Général (si vous êtes un homme) **ou** Général (si vous êtes une femme)

COPIES aux représentants diplomatiques d'Israël dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.

APRÈS LE 24 NOVEMBRE 1999, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.

a version originale a été publiée par Amnesty International,

Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni. Seule la version anglaise fait foi.

La version française a été traduite et diffusée par les Éditions Francophones d'Amnesty International - EFAI -